

Informers les maires sans polémiquer

VALENCE

Bernard Cini, le tout jeune président du Cercle Algérieniste de Drôme-Ardèche s'exprime sur la date du 19 mars pour commémorer le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

Pourquoi mener une action auprès des maires de Drôme Ardèche au sujet du 19 mars?

Bernard Cini : " Je voudrais rappeler au préalable que notre démarche est totalement apolitique. Notre but n'est pas de polémiquer avec telle ou telle association d'anciens combattants. Notre volonté est de rassembler le monde combattant et les rapatriés pour honorer et respecter tous les morts d'Algérie, Maroc, Tunisie. Il est plus important de rendre un hommage plutôt que s'acharner sur une date dont les faits démontrent, qu'elle n'est pas sujet à commémoration "

Précisément, pourquoi le 19 mars n'est-il pas opportun pour une commémoration?

B. C. : " Tout simplement parce que le cessez-le-feu du 19 mars 1962 n'a pas été respecté par le FLN. L'Art. 2 soulignait "Les deux parties s'engagent à interdire tout recours aux actes de violence collective ou individuelle". Or je rappelle qu'après le 19 mars, 558 soldats sont morts ou ont été portés disparus ; 100 à 150000 Français de souche nord-africaine ont été assassinés par le FLN ;

Plus de 3000 Français de souche européenne ont disparu selon la Croix-Rouge Internationale. En outre, après le massacre de la rue d'Isly le 26 mars 62, on a dénombré 82 morts. Enfin, le 5 juillet à Oran, 2000 à 3000 Européens ont été massacrés.

Non, il est indécent, au nom de tous ces morts, de commémorer l'arrêt des combats à cette date.

D'ailleurs Saïd Abadou secrétaire des moudjahiddines a déclaré que le 19 mars est " la reconnaissance de la défaite de la France ".

"Le cessez-le-feu n'est pas la paix " avait également déclaré Houari Boumediene ".

Pourquoi n'arrive-t-on pas à trouver un consensus pour commémorer toutes les victimes civiles et militaires ?

B. C. : "Il faut sortir des dogmes et des entêtements, et que toutes les parties prenantes fassent preuve de bon sens, de pragmatisme, et respecte la date officielle du 5 décembre. La communauté des rapatriés s'est résignée à abandonner la date du 16 octobre qui fixait les cérémonies en souvenir des morts d'Algérie. Je rappelle que les trois derniers présidents de la République, ont soutenu que le 19 mars n'avait pas à faire l'objet d'une célébration".

Pensez-vous que les maires seront sensibles à votre démarche, 45 ans après les faits ?

B. C. : " J'ai déjà des réactions positives. Notre but est de convaincre par une information qui découle de faits historiques indiscutables.

Selon les générations, tous les élus ne sont pas forcément informés sur ce sujet, car les manuels scolaires et les historiens restent discrets sur les événements de cet après cessez-le-feu. Notre vocation c'est le devoir de mémoire et le rétablissement de la vérité. C'est une démarche citoyenne d'information pour bannir les amalgames négatifs, les confusions, à l'écart de toute connotation politique".

Propos recueillis par Jo. CANTON

Le président du Cercle Algerianiste s'est adressé aux 709 maires par l'intermédiaire d'une brochure d'information sur l'après cessez-le-feu en Algérie.



Les anti 19 mars passent à l'action

Depuis le septembre 2003, un décret officiel fixe au 5 décembre la journée nationale de l'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Suite à une action de la Fnaca, un projet émanant de certains parlementaires, propose de fixer deux dates commémoratives (5 décembre et le 19 mars). La majorité des associations d'anciens combattants et la totalité de celles des rapatriés d'AFN, sont contre ce projet car, disent-elles, le 19 mars 1962 n'était pas un armistice, du fait

des dizaines de milliers de morts recensés après cette date. A l'initiative du Cercle Algerianiste de Drôme-Ardèche, une brochure d'information a été conçue et adressée à l'attention des 709 maires départements de Drôme-Ardèche, pour expliquer et informer sur ce qui s'est passé après le cessez-le-feu de 1962. L'ensemble des associations du Centre culturel des Rapatriés et une large majorité des associations d'anciens combattants soutiennent l'action du Cercle Algerianiste, contre la date du 19 mars. L'équipe du président

Bernard Cini a créé la brochure dans laquelle figurent des témoignages et plusieurs faits historiques. Ce sont autant de clignotants rouges pour alerter et inciter les municipalités à ne pas commémorer, et ne pas baptiser de places ou de rues, à la date du 19-mars. Cette brochure, conçue et réalisée par., des bénévoles, a été financée par toutes les associations de rapatriés (Cercle Algerianiste, Capfa, AFNR, Anfanoma) et la Fédération Inter Régionale des AC et VG.

Jo. C.